



République Française

Mairie de Marolles-en-Hurepoix

Accusé de réception en préfecture  
091-219103769-20250731-37-AR  
Date de télétransmission : 31/07/2025  
Date de réception préfecture : 31/07/2025

Département  
de l'Essonne

Arrondissement  
de Palaiseau

Canton de  
Brétigny-sur-Orge

## DECISION DU MAIRE N°37/2025

### Objet : Signature du marché public n°2025 04 relatif à la restauration collective

Le Maire de la Commune de Marolles-en-Hurepoix,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 4 du Conseil Municipal en date du 28 mai 2020 aux termes de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées aux articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code de la commande publique et notamment les articles L.1111-4 et R.2123-1,

### CONSIDERANT

**QUE** la ville a lancé une mise en concurrence pour la restauration collective allotit de la façon suivante :

- Lot 1 Restauration collective scolaire
- Lot 2 Restauration collective des personnes âgées

**QU'**il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire de services dont les prestations sont réparties en 2 lots et feront l'objet d'un accord-cadre à bons de commande sans montant minimal. Les montants annuels maximaux n'excéderont pas 300 000 € HT pour le lot 1 et 60 000 € HT pour le lot 2.

**QUE** la mise en concurrence a été publiée le 7 mai 2025 sur LE PARISIEN, le site internet de la ville et la plateforme E-marchespublics.com

**QUE** 3 plis ont été réceptionnés dans les délais soit avant le 6 juin 2025. Les candidats ayant déposés une offre sont :

- Candidat 1 : YVELINES RESTAURATION pour les lots 1 et 2
- Candidat 2 : CONVIVIO pour le lot 1
- Candidat 3 : RESTALLIANCE pour les lots 1 et 2

**QUE** les candidats possèdent toutes les garanties et les capacités techniques, financières et professionnelles pour réaliser les prestations.

**QUE** les offres des candidats CONVIVIO ET RESTALLIANCE ont été jugée irrégulières pour non-conformité aux cahiers des clauses techniques et particulières (CCTP).

**QUE** les offres des lots 1 et 2 du candidat YVELINES RESTAURATION répondent aux besoins exprimés dans les différents CCTP.

## ✓ Pour le lot 1, les coûts sont définis ainsi :

- Un repas avec pain pour les maternelles : 3.03 € HT soit 3.20 € TTC
- Un repas avec pain pour les élémentaires : 3.13 € HT soit 3.30 € TTC
- Un repas avec pain pour les adultes : 3.79 € HT soit 4.00 € TTC
- Un repas sans pain pour les maternelles : 2.90 € HT soit 3.06 € TTC
- Un repas sans pain pour les élémentaires : 3.00 € HT soit 3.17 € TTC
- Un repas sans pain pour les adultes : 3.66 € HT soit 3.86 € TTC
- Un repas pique-nique - Sandwichs type SODEBO/ ENFANT : 3.13 € HT soit 3.30 € TTC
- Un repas pique-nique - Sandwichs type SODEBO/ ADULTE : 3.79 € HT soit 4.00 € TTC
- Un repas pique-nique - Sandwichs type boulangerie/ ENFANT : 4.95 € HT soit 5.22 € TTC
- Un repas pique-nique - Sandwichs type boulangerie/ ADULTE : 7.95 € HT soit 8.39 € TTC
- Un repas froid/barbecue - ENFANT : 3.13 € HT soit 3.30 € TTC
- Un repas froid/barbecue - ADULTE : 3.79 € HT soit 4.00 € TTC
- Le goûter : 0.86 € HT soit 0.91 € TTC
- Le goûter « pratique » : 1.06 € HT soit 1.12 € TTC

Accusé de réception en préfecture  
03126103769-20250731-37-AR  
Date de télétransmission : 31/07/2025  
Date de réception préfecture : 31/07/2025

## ✓ Pour le lot 2, les coûts sont définis ainsi :

- Un repas « avec pain » : 5.10 € HT soit 5.38 € TTC
- Un repas « sans pain » : 4.98 € HT soit 5.25 € TTC
- Repas de qualité « traiteur » : 9.65 € HT soit 10.18 € TTC
- Repas « barbecue » : 5.10 € HT soit 5.38 € TTC

**QUE** le pouvoir adjudicateur a fait le choix d'attribuer :

## ✓ Au candidat YVELINES RESTAURATION le lot 1 dont les coûts sont :

- Un repas avec pain pour les maternelles : 3.03 € HT soit 3.20 € TTC
- Un repas avec pain pour les élémentaires : 3.13 € HT soit 3.30 € TTC
- Un repas avec pain pour les adultes : 3.79 € HT soit 4.00 € TTC
- Un repas sans pain pour les maternelles : 2.90 € HT soit 3.06 € TTC
- Un repas sans pain pour les élémentaires : 3.00 € HT soit 3.17 € TTC
- Un repas sans pain pour les adultes : 3.66 € HT soit 3.86 € TTC
- Un repas pique-nique - Sandwichs type SODEBO/ ENFANT : 3.13 € HT soit 3.30 € TTC
- Un repas pique-nique - Sandwichs type SODEBO/ ADULTE : 3.79 € HT soit 4.00 € TTC
- Un repas pique-nique - Sandwichs type boulangerie/ ENFANT : 4.95 € HT soit 5.22 € TTC
- Un repas pique-nique - Sandwichs type boulangerie/ ADULTE : 7.95 € HT soit 8.39 € TTC
- Un repas froid/barbecue - ENFANT : 3.13 € HT soit 3.30 € TTC
- Un repas froid/barbecue - ADULTE : 3.79 € HT soit 4.00 € TTC
- Le goûter : 0.86 € HT soit 0.91 € TTC
- Le goûter « pratique » : 1.06 € HT soit 1.12 € TTC

## ✓ Au candidat YVELINES RESTAURATION le lot 2 dont les coûts sont :

- Un repas « avec pain » : 5.10 € HT soit 5.38 € TTC
- Un repas « sans pain » : 4.98 € HT soit 5.25 € TTC
- Repas de qualité « traiteur » : 9.65 € HT soit 10.18 € TTC
- Repas « barbecue » : 5.10 € HT soit 5.38 € TTC

## DECIDE

**Article 1** : de signer les différents lots du marché public n°2025 04 relatif à la restauration collective comme suit :

Le lot 1 à la société YVELINES RESTAURATION dont les coûts sont :

- Un repas avec pain pour les maternelles : 3.03 € HT soit 3.20 € TTC
- Un repas avec pain pour les élémentaires : 3.13 € HT soit 3.30 € TTC
- Un repas avec pain pour les adultes : 3.79 € HT soit 4.00 € TTC
  
- Un repas sans pain pour les maternelles : 2.90 € HT soit 3.06 € TTC
- Un repas sans pain pour les élémentaires : 3.00 € HT soit 3.17 € TTC
- Un repas sans pain pour les adultes : 3.66 € HT soit 3.86 € TTC
  
- Un repas pique-nique - Sandwichs type SODEBO/ ENFANT : 3.13 € HT soit 3.30 € TTC
- Un repas pique-nique - Sandwichs type SODEBO/ ADULTE : 3.79 € HT soit 4.00 € TTC
- Un repas pique-nique - Sandwichs type boulangerie/ ENFANT : 4.95 € HT soit 5.22 € TTC
- Un repas pique-nique - Sandwichs type boulangerie/ ADULTE : 7.95 € HT soit 8.39 € TTC
  
- Un repas froid/barbecue - ENFANT : 3.13 € HT soit 3.30 € TTC
- Un repas froid/barbecue - ADULTE : 3.79 € HT soit 4.00 € TTC
  
- Le goûter : 0.86 € HT soit 0.91 € TTC
- Le goûter « pratique » : 1.06 € HT soit 1.12 € TTC

Le lot 2 à la société YVELINES RESTAURATION dont les coûts sont :

- Un repas « avec pain » : 5.10 € HT soit 5.38 € TTC
- Un repas « sans pain » : 4.98 € HT soit 5.25 € TTC
- Repas de qualité « traiteur » : 9.65 € HT soit 10.18 € TTC
- Repas « barbecue » : 5.10 € HT soit 5.38 € TTC

**Article 2** : que le marché est conclu pour une période initiale allant de la date de notification jusqu'au 31 août 2026. Sa durée totale ne peut excéder DEUX ANS à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025. La date de début d'exécution est fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2025.

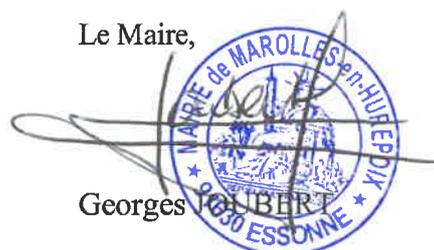
**Article 3** : que les crédits sont disponibles au budget communal des années concernées,

**Article 4** : d'informer le Conseil Municipal de cette décision à sa prochaine séance,

**Article 5** : que la présente décision sera publiée sur le site internet de la commune et télétransmise à Monsieur le Sous-Préfet.

Fait à Marolles-en-Hurepoix, le 21/07/2025

Le Maire,

  
Georges ROUBERT

